



Feu de végétation à Beaucens

Un feu de végétation touchant plusieurs hectares s'est déclaré, hier, sur la commune de Beaucens, mobilisant des pompiers des centres de secours de Pierrefitte-Nestalas, Lourdes et Lannemezan.

Des renforts rendus nécessaires par l'accès difficile au site. Les soldats du feu ont été appelés, hier vers 8 heures, et y sont restés jusqu'en début d'après-midi.

/Photo Charles Lima



Coupe du monde de rugby : information des consommateurs

À l'occasion de la Coupe du monde de rugby 2023 et des Jeux olympiques et paralympiques 2024 qui se dérouleront en France, la DGCCRF lance avec le Centre Européen des Consommateurs France une Foire aux Questions sur ces événements. Souvent utile : <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/faq-coupe-du-monde-de-rugby-2023-et-jo-2024>

Guichet unique des formalités

Des améliorations sont en cours de déploiement sur le guichet unique des formalités d'entreprises qui a été mis en ligne le 1er janvier 2023. Des travaux informatiques ont permis d'améliorer les délais de traitement des dossiers. 60 % des créations, indique Bercy. Pour certaines formalités, la voie papier, qui constituait la majorité des formalités avant l'entrée en vigueur du guichet unique, a été temporairement autorisée en complément de la voie dématérialisée.

A L'AGENDA

VISITES GUIDÉES



HARAS. Visite guidée : son histoire et ses secrets. Résa. 06.14.12.30.30. Adulte : 7 € enfant de 3 à 12 ans : 2 € ; étudiant, cavalier, groupe : 5 €. À 10 h 30 et à 14 h 30. Et jusqu'à dimanche. 68, rue du Régiment-de-Bigorre.

MUSÉE MASSEY. Demain samedi à 15 heures, visite guidée des collections permanentes et de l'exposition temporaire « Les petits soldats ». Payant. À 15 heures. 1, rue Achille-Jubinal.

CONFÉRENCE

CONSERVATOIRE HENRI-DUPARC. Conférence sur l'analyse et la notation du mouvement en danse : « La notation Laban » par Béatrice Aubert-Riffard. À 19 h à 20 h 30. Tout public. Gratuit. 25, rue Larrey.

CONCERTS

LE MELTING POTES. Karaoké. À 19 heures. Gratuit. 7, avenue de la Marne.

LE CELTIC. À l'affiche : Stoned matter + The Roosters (rock). À 20 heures. Rue de l'Harmonie.

LE PARVIS. Chemin de musique de l'Inde à la grande mer : une aventure musicale et poétique proposée par 3 musiciens singuliers et sincères. Avec Guillaume Lopez et Bijan Chemirani et le groupe corse L'Alba. Durée : 3 h avec entracte. Tarifs : de 10 à 28 €. À 20 h 30. Le Parvis scène nationale Tarbes Pyrénées à Ibos.

THÉÂTRE

PETIT THÉÂTRE MAURICE-SARRAZIN. Match d'impro par la Cie Les Improsateurs : Dark Gibus / Grimauves. À 20 h 30. MDA, 6, quai de l'Adour.

LES NOUVEAUTÉS. « Seuil de tolérance », spectacle présenté par ZD Production. Durée : 1 h 20. Tarifs : de 15 à 35 €. À 20 h 30. 44, rue Larrey.

EXPOSITION

LE PARVIS. « Fleur de peau, terre à vif » par Nils Alix - Tabelaing et « PLPFAELD » (parfois la poussière fait aussi éternuer les dieux) par Jimmy Richer. Du mardi au samedi, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 30. Le Parvis, à Ibos.

Un Tarbais veut rendre ses lettres de noblesse aux fêtes de Bayonne

Le Tarbais Pierre Casamitjana est cofondateur d'un concours littéraire qui entend rendre ses lettres de noblesse aux ferias de Bayonne. « Le Basque et la Plume » est ouvert à tous, lycéens comme adultes amateurs. Vous avez jusqu'à fin avril pour participer.

Une ode à la fête ? Non, plus que cela. Tous les genres d'écriture sont autorisés, et ce n'est pas la fête, mais les fêtes. Le Tarbais Pierre Casamitjana, entouré d'une bande d'amis, a eu l'idée un peu folle mais géniale d'initier un concours littéraire autour des fêtes de Bayonne. « Le Basque et la Plume », ce sont les expressions en langues basque et française (en attendant le gascon et l'occitan en 2024) de ce merveilleux moment de communion.

Pierre (Peyo pour les proches), es-tu Landais par ta domiciliation, ou Basque par affinité ?

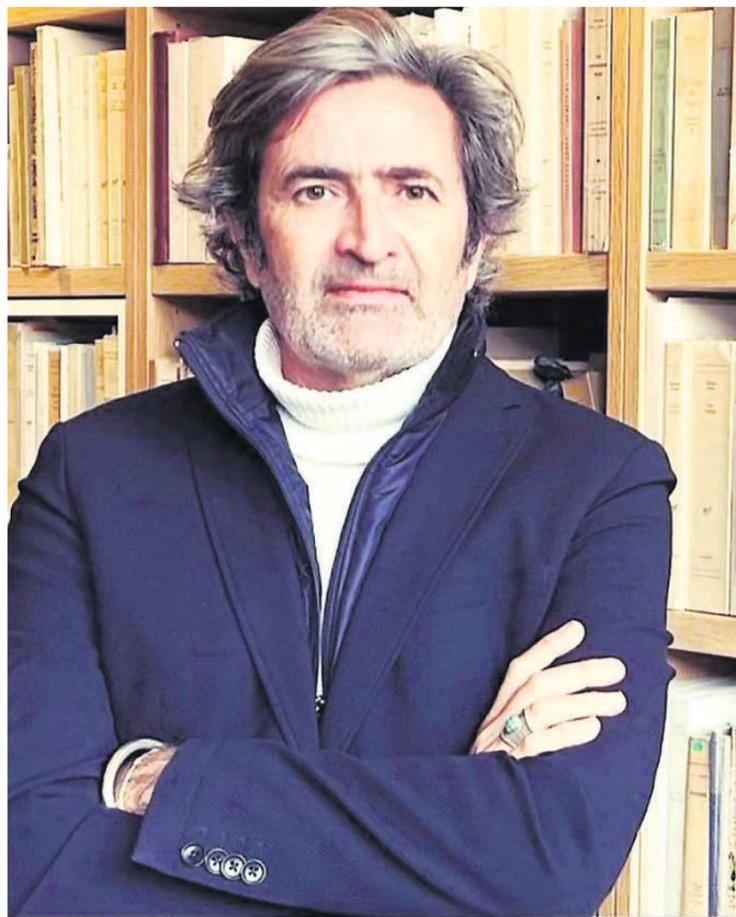
Je suis et je demeurerai Tarbais. Je ne suis pas Catalan, contrairement à ce que laisse entendre mon patronyme. Mais j'aime toutes les langues.

Celles et ceux qui ont eu le plaisir de te côtoyer au lycée Marie-Curie de Tarbes connaissent ta culture pour, non pas la, mais les littératures, de tous horizons linguistiques. Cela ne t'a pas quitté ?

Il est une littérature et non des littératures. Oui, il s'agit d'une passion que j'aime partager avec mon entourage, au sens large.

Et donc, par-delà le jeu de mots, pourquoi ce concours littéraire « Le Basque et la Plume » ?

Notre association a lancé début décembre cette première édition d'une aventure culturelle destinée à offrir aux Fêtes de Bayonne une tradition littéraire, à l'instar de celle offerte par Ernest Hemingway aux Fêtes de Pamplune, notamment dans « Le soleil se lève aussi ». Le journaliste et écrivain avait fait prématurément sienne la pensée d'Antoine de Saint-Exupéry : « Si vous voulez que je connaisse vos civilisations, racontez-moi



Pierre Casamitjana se revendique Tarbais, amoureux de toutes les expressions littéraires. / Ph. Anne Sedes pour le groupe DDM, Anne Sedes

vos Fêtes ».

Cela s'entend, mais tu te revendiques Tarbais et tu promeus une manifestation basque ?

Les fêtes de Bayonne, c'est plus qu'une « manifestation ». Ce sont cinq jours de communion. J'y participe depuis 20 ans, 25 ans si l'on déduit les

périodes de Covid. Cinq journées pendant lesquelles tu oublies que ceux qui t'entourent sont journaliste ou notaire. Pendant cinq jours, ça ne compte plus ; seul l'instant des rencontres importe. Quel Tarbais, quel Occitan, n'a pas participé aux Fêtes de Bayonne ?

Précisément, à qui s'adresse ce con-

LES MEMBRES DU JURY

LA PEÑA-JURY POUR LA LANGUE FRANÇAISE sera co-présidée par Florence Delay (écrivaine, membre de l'Académie française depuis 2000, Jeanne d'Arc dans le film éponyme de Robert Bresson). Francis Marmande (écrivain, critique littéraire, dessinateur, critique et musicien de jazz, journaliste taurin dans Le Monde, auteur de « Faites les Fêtes »). A leurs côtés, jurés festayres : Jean-Paul Alègre (auteur dramatique traduit dans une vingtaine de langues); Frédéric Beigbeder (écrivain, critique littéraire, scénariste). **LA PEÑA-JURY POUR LA LANGUE BASQUE** sera présidée par Itxaro Borda (écrivaine ayant publié de très nombreux poèmes, essais et romans, récompensée par le prix Euskadi dans la catégorie « littérature en langue basque » pour son roman « 100 % basque »).

cours ?

De la même manière que ces Fêtes appartiennent à toutes et tous les festayres, et que chacune et chacun les vit à sa façon, en toute liberté, ce concours littéraire est destiné à toutes et tous. Il se veut ouvert au plus grand nombre : la plume débutante, la plume timide, la plume qui n'ose pas, la plume prétendument malhabile, la plume avec fautes d'orthographe...

Il suffit d'un encrier rouge et blanc, de rassembler ses souvenirs, d'un peu d'imagination, et tout est permis dans la seule limite de 10 000 signes maximum (4,5 pages environ) : un récit, une rencontre, un poème, un haïku, un rêve, une scène de théâtre... À chacun ses fêtes, à chacun son manuscrit. Tous les renseignements utiles, règlement et modalités de participation (jusqu'au 29 avril 2023), sont sur le site du Basque et la Plume.

Jean-Luc Collongues

Il frappe et menace de mort des membres de sa famille aux obsèques de son père

Un Haut-Pyrénéen de 53 ans, fortement alcoolisé, a été placé en garde à vue à Mont-de-Marsan dans les Landes, mardi 14 février, après avoir frappé et menacé de mort plusieurs membres de sa famille lors des obsèques de son père.

L'alcool et les rancœurs familiales sur fond d'héritage ont pris le pas sur la tristesse. Mardi 14 février, un Bigourdan de 53

ans, fortement alcoolisé, a semé la terreur lors des obsèques de son propre père, célébrées dans une église de Mont-de-Marsan dans les Landes.

Fortement alcoolisé

Selon nos confrères du journal Sud-Ouest, une première altercation aurait éclaté en pleine messe lorsque l'homme a proféré des menaces de mort à l'encontre de son frère et de ses nièces. Puis la situation a totalement dégénéré sur le parvis de l'église, où le Bigourdan a porté un coup de poing au visage de sa belle-sœur. Tant et si bien que cette dernière a dû être hospitalisée avant de

se voir prescrire 2 jours d'incapacité totale de travail (ITT) par un médecin.

Interpellé puis placé en garde à vue par les forces de l'ordre, le Bigourdan soigné pour de légers troubles psychiatriques a été ausculté par un médecin psychiatre.

Ce dernier a estimé que l'homme était responsable de ses actes au moment du passage à l'acte.

Un conflit familial autour de la succession à venir serait à l'origine de la colère non contenue du Bigourdan, qui sera prochainement jugé par les magistrats montois.

Sophie Loncan



Les obsèques ont tourné au règlement de comptes à Mont-de-Marsan/DDM Illustration